

AUSTRALIAN EMBASSY IN PARIS PUBLIC DIPLOMACY INTERNSHIP

The Australian Embassy Paris is looking for an intern to be part of the busy public diplomacy team.

The internship will start in May/June and run for a duration of 6 months.

Missions

The intern will:

- Support the Embassy social media activity on Instagram, Facebook, and Twitter – this mission includes content writing and creating visuals
- Support the organisation of events within and outside the Embassy, including working on events to promote Australia
- Assist with Embassy exhibition programming and development
- Assist with managing and updating contacts database
- Assist with updating the Embassy website
- General office assistance

Requirements

Interns should meet the following criteria:

- Excellent spoken and written French and English
- Good knowledge of the French cultural sphere
- Strong oral and written communication skills
- Excellent organisational and team skills
- Ability to work with limited supervision, take initiative and set priorities

Stipend

1000€ a month plus 50% public transport fees

'Convention de stage' from a French university/school – **mandatory**

Applications

Please send a **CV in French** and a **cover letter in English 6 May 2024** to recruitment.paris@dfat.gov.au, mentioning when you would be available and whether the internship would form part of your current university studies.

For any questions, please contact: info.paris@dfat.gov.au noting that applications will **not** be processed through this mailbox).

For non-French school students: In accordance with local law, any internship in France must be managed under the auspices of an internship agreement signed with a school or university. The tripartite agreement (ie, between you, the university and the workplace) can be signed with a foreign school/university, but the procedure could take three to six months to set up. The agreement should outline a project you would work on (which the embassy can help draft) and be submitted to the French "prefecture de Paris" at least three months before the proposed commencement of the internship. The prefecture will make a decision on whether the internship can proceed. Moreover, you should request the appropriate visa to leave/study or work in France (please note that the Embassy does not provide sponsorship)

AMBASSADE D'AUSTRALIE À PARIS

STAGE EN DIPLOMATIE PUBLIQUE

L'Ambassade d'Australie à Paris recherche un(e) stagiaire pour rejoindre l'équipe dynamique de diplomatie publique.

Le stage débutera en Mai/Juin pour une durée de 6 mois.

Missions

Le/la stagiaire sera chargé(e) des missions suivantes :

- Soutenir l'activité des médias sociaux de l'ambassade sur Instagram, Facebook et Twitter - cette mission comprend la rédaction de contenu et la création de visuels.
- Soutenir l'organisation d'événements à l'intérieur et à l'extérieur de l'ambassade, notamment en travaillant sur des événements visant à promouvoir l'Australie.
- Aider à la programmation et au développement des expositions de l'ambassade
- Aider à la gestion et à la mise à jour de la base de données des contacts
- Aider à la mise à jour du site web de l'ambassade
- Assistance générale au bureau

Conditions

Le stagiaire devra remplir les critères suivants :

- Excellent français et anglais parlé et écrit
- Bonne connaissance de la sphère culturelle française
- Solides compétences en communication orale et écrite
- Excellentes compétences organisationnelles et de travail en équipe
- Capacité à prendre des initiatives et à établir des priorités

Indemnité

1000 € par mois, prise en charge de 50% des frais de transports en commun

« Convention de stage » d'une université ou école française obligatoire

Candidatures

Merci d'envoyer un **CV en français** et une **lettre de motivation en anglais avant le 6 mai 2024** à recruitment.paris@dfat.gov.au en indiquant vos disponibilités et en précisant si le stage fait partie intégrante de vos études universitaires en cours.

Pour toute question, merci de contacter info.paris@dfat.gov.au (aucune candidature ne sera traitée par ce biais).

Pour les élèves non français : Conformément à la législation locale, tout stage en France doit faire l'objet d'une convention de stage signée avec une école ou une université. La convention tripartite (c'est-à-dire entre vous, l'université et le lieu de travail) peut être signée avec une école/université étrangère, mais la procédure peut prendre de trois à six mois. La convention doit présenter un projet sur lequel vous travaillerez (que l'ambassade peut aider à rédiger) et être soumise à la préfecture de Paris au moins trois mois avant la date prévue pour le début du stage. La préfecture décidera si le stage peut avoir lieu. En outre, vous devez demander le visa approprié pour quitter la France, y étudier ou y travailler (veuillez noter que l'ambassade ne fournit pas de parrainage).